



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Boulogne-Billancourt, le 20 février 2020

## Le cancer colorectal : éviter plus de 6 500 décès par an Qu'attendons-nous pour réaliser un test efficace qui peut nous sauver la vie ?



Deuxième cancer le plus meurtrier, le cancer colorectal est chaque année responsable de plus de 17 000 décès. En 2018, ce sont plus de 43 000 femmes et hommes pour lesquels un cancer colorectal a été détecté. L'incidence et la mortalité de ce cancer pourraient diminuer avec l'augmentation de la participation au programme national de dépistage.

Ce programme met à la disposition de la population concernée (les femmes et les hommes de 50 à 74 ans ne présentant pas de symptôme ni de facteur de risque), un test de dépistage fiable et performant dans la détection des cancers à un stade précoce et des lésions précancéreuses. Détecté tôt, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10. Pourtant, seuls 32,1 %<sup>1</sup> de la population y participe. À l'occasion du mois de sensibilisation contre le cancer colorectal en mars, le ministère des Solidarités et de la Santé et l'Institut national du cancer appellent chacun, grand public et professionnels de santé, à se mobiliser autour de ce dépistage qui peut sauver des vies.

### Éviter plus de 6 500 décès par an grâce au dépistage régulier du cancer colorectal

Le cancer colorectal est le 3<sup>e</sup> cancer le plus fréquent et 2<sup>e</sup> cancer le plus meurtrier. **Un test de dépistage efficace est disponible et permet de réduire considérablement le nombre de nouveaux cas et de décès chaque année.** Toutefois, la participation à ce dépistage reste insuffisante ; elle n'est que de 32,1 % en France. En comparaison avec nos voisins européens, les Pays-Bas enregistrent un taux de participation de 71,3 % ; elle est de 62,8 % au Portugal<sup>2</sup>.

**Avec le taux de participation actuelle, ce sont 2 200 nouveaux cancers et 2 600 décès<sup>3</sup> qui sont évités chaque année. L'augmentation de cette participation permettrait d'éviter par an :**

- 3 500 cancers colorectaux et 4 000 décès avec un taux de participation à 45 % ;
- 5 700 cancers colorectaux et 6 600 décès avec un taux de participation à 65 %<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Chiffres de participation sur la période 2017/2018 publiés par Santé publique France en juillet 2019.

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/major\\_chronic\\_diseases/docs/2017\\_cancerscreening\\_2ndreportimplementation\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/major_chronic_diseases/docs/2017_cancerscreening_2ndreportimplementation_en.pdf)

<sup>3</sup> Suite à un test de dépistage positif, certaines personnes bénéficieront du retrait d'un polype, leur évitant un cancer et donc le risque de décès lié. D'autres personnes se verront diagnostiquer un cancer suite à ce test de dépistage positif. Le dépistage ne leur aura donc pas évité le cancer mais aura permis un diagnostic plus précoce, permettant de les guérir avec une très forte probabilité. Des décès supplémentaires seront ainsi évités. Le dépistage permet donc de diminuer la mortalité en évitant des cancers d'une part et en favorisant le diagnostic précoce d'autre part.

### Au regard de l'enjeu, une participation nettement insuffisante

Sur les 17 millions de personnes âgées de 50 à 74 ans concernées (femmes et hommes ne présentant pas de symptôme ni de facteur de risque autre que l'âge) et invitées tous les deux ans à participer au dépistage, seules 5,5 millions d'entre elles ont réalisé le test ; soit 11,5 millions qui ne participent pas (période 2017/2018). Pourtant, le test mis à la disposition par les autorités de santé a fait la preuve de sa fiabilité et de ses performances dans la détection des cancers à un stade précoce et des lésions précancéreuses.

Dans ce contexte, le ministère des Solidarités et de la Santé et l'Institut national du cancer restent mobilisés afin que chacun prenne conscience de la dangerosité de ce cancer et de l'opportunité de réaliser ce dépistage afin de favoriser la précocité des diagnostics et d'augmenter les chances de guérison.

### Détecter la maladie au début de son développement pour la guérir dans 9 cas sur 10

Le cancer colorectal se développe sur les parois du côlon ou du rectum à partir d'une tumeur bénigne (non cancéreuse) appelée polype. Ce polype, qui peut apparaître sans symptôme, peut se transformer ensuite en cancer dans un processus qui peut durer une dizaine d'années.

Le test de dépistage, proposé dans le cadre du programme national, permet de repérer un cancer à un stade débutant et de le soigner avec des traitements moins lourds. Dans ce cas, le cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10. Détecté à un stade plus avancé, le traitement sera plus lourd et plus contraignant avec des résultats incertains. Le test de dépistage peut également permettre de détecter un polype et de l'enlever, lors d'une coloscopie, avant qu'il ne devienne un cancer.



Le test simple d'utilisation, qui s'effectue à domicile, est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie sans avance frais. Il est remis par le médecin traitant. Aussi, quel que soit le motif de consultation, la rencontre avec son médecin est une occasion d'aborder le sujet. Les gastroentérologues, les gynécologues et les médecins d'un centre d'examen de santé du régime général de l'assurance maladie peuvent également le remettre.

#### **Un suivi adapté pour les patients présentant des risques aggravés**

Les personnes présentant un risque aggravé de développer la maladie (personnes ayant des antécédents personnels ou familiaux de maladies touchant le côlon ou le rectum) sont orientées par le médecin traitant vers un gastroentérologue. Celui-ci lui proposera des modalités de suivi adaptées à leur situation. L'Institut national du cancer met à la disposition des médecins une [fiche d'aide à la pratique](#) détaillant les facteurs de risque et les conduites à tenir en fonction de chaque situation.

---

<sup>4</sup> [Évaluation médico-économique](#) du Programme national de dépistage du cancer colorectal réalisée par l'Institut national du cancer publiée en 2019.

## Un dispositif d'information en radio et sur les réseaux sociaux



Pendant tout le mois de mars, l'Institut national du cancer et le ministère des Solidarités et de la Santé, proposeront **des chroniques prêtes à diffuser à plus de 1 000 radios sur l'ensemble du territoire**. Chacune enregistrée autour d'un message dédié (professionnels de santé, acteurs de terrain, témoignage), **explique le bénéfice essentiel du dépistage dans la lutte contre le cancer colorectal**.

Un dispositif digital viendra compléter l'information délivrée dans les chroniques avec un dossier d'information et un relai sur les réseaux sociaux de l'Institut, du ministère des Solidarités et de la Santé et des partenaires.

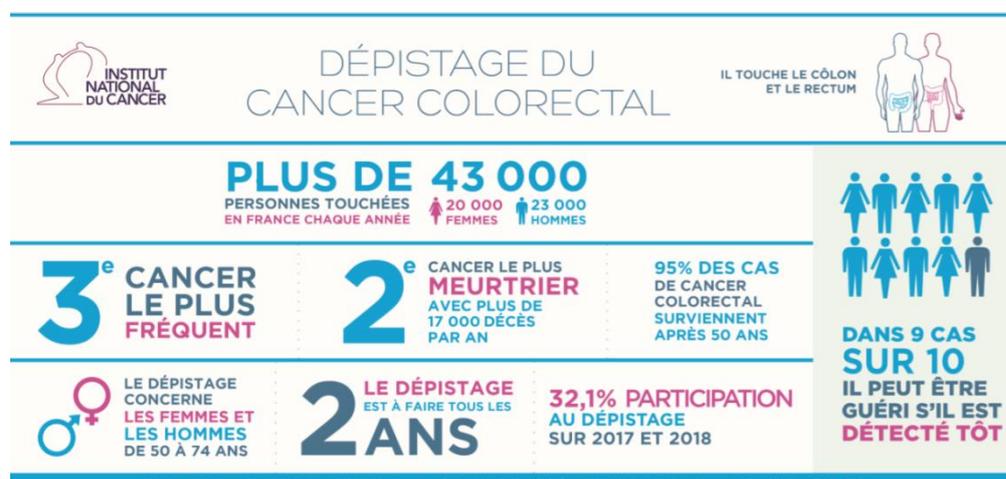
### Écouter et partager l'ensemble des **chroniques**.

- « [Un test efficace peut vous sauver la vie ! La minute dépistage du cancer colorectal](#) » - message de sensibilisation.
- « [Cancer colorectal : pourquoi se faire dépister ?](#) » - Dr Patrick Delasalle, président du Conseil National Professionnel de l'Hépatogastroentérologie.
- « [Dépistage du cancer colorectal : qui, quand, comment ?](#) » - Dr Jean-Baptiste Méric, oncologue - directeur du pôle santé publique et soins de l'Institut national du cancer.
- « [Je me suis fait dépister à temps !](#) » - Nathalie, une patiente témoigne.
- « [Dépistage du cancer colorectal : le rôle des centres régionaux de coordination des dépistages des cancers](#) » - Dr Ken Haguenoer, médecin coordinateur au centre régional de coordination des dépistages des cancers du Centre-Val de Loire.
- « [Dépistage du cancer colorectal : vos questions](#) ».

### Le test de dépistage en pratique

Ce test est rapide à réaliser et simple à utiliser. Il consiste en un prélèvement unique de selles grâce à un bâtonnet qui est ensuite à replacer dans un tube hermétique garantissant sa conservation. Le test ainsi qu'une fiche d'identification transmise avec le kit et à compléter par la personne réalisant le test, sont à adresser via l'enveloppe T fournie au laboratoire d'analyses médicales dont les coordonnées figurent sur l'enveloppe. **Visionnez le [mode d'emploi vidéo](#) du test de dépistage.**

### Chiffres clés du cancer colorectal



**Pour aller plus loin :**

Accédez à la [page thématique sur le dépistage du cancer colorectal](#)

Visionnez le [mode d'emploi vidéo](#) du test de dépistage et les films d'animation :

- [Le cancer colorectal](#), pourquoi se faire dépister ?
- [Dépistage du cancer colorectal](#) : Qui ? Quand ? Comment ?

**Contact presse** - Institut national du cancer

Lydia Dazet – 01 41 10 14 44 - [presseinca@institutcancer.fr](mailto:presseinca@institutcancer.fr)